

DEC180363DR12

Décision portant nomination de Mme Véronique ANDRE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7308 intitulée Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7308 intitulée Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO) et nommant Mme Isabelle MERLE en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7308 en date du 23/01/2018 ;

Considérant que Mme Véronique ANDRE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisé par le CNRS DR12 du 11 au 13 avril 2012 et du 26 au 28 mars 2013.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Véronique ANDRE, Assistante Ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7308 intitulée Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO), à compter du 1^{er} janvier 2018.

Mme Véronique ANDRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Véronique ANDRE est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 23/01/18

La directrice de l'unité
Isabelle MERLE

Visa du délégué régional du CNRS
Younis HERMES

Visa du Président D'Aix-Marseille Université
Yvon BERLAND